

L'association Monsieur Vincent

Son origine



Créée en 1994 par la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul et l'association de l'Hôpital Saint Michel-Saint Vincent (Paris 15^e), la mission initiale de l'association Monsieur Vincent avait été d'accueillir progressivement les établissements et services offerts aux personnes âgées, dont la congrégation a été à l'origine, en préservant leur caractère propre d'inspiration vinentienne.

L'association aujourd'hui :

- gère une quinzaine de résidences et services de soutien à domicile.
- emploie 700 salariés au service des personnes âgées.

Ses valeurs

- **L'attention aux personnes âgées les plus démunies.**

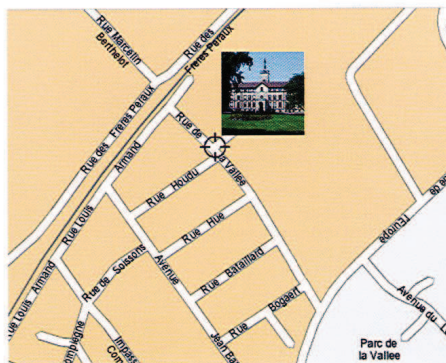
Cette notion recouvre également aujourd'hui la perte d'autonomie physique ou intellectuelle, la solitude et l'exclusion. Elle constitue une priorité pour l'association.

- **Le respect de la vie, de la dignité humaine et de la personne** fonde son action et celle de ses personnels.
- **La qualité du service à la personne âgée** s'appuie sur la richesse et la compétence des personnels, leur aptitude à travailler en équipe et partager une éthique commune.

Son ambition

- **Inscrire ses établissements**, sous l'impulsion de son conseil d'administration et de ses personnels, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité du service à partir des projets de vie et de soins individualisés associant familles et proches.
- **Privilégier l'innovation, l'ouverture sur l'extérieur et l'esprit de partenariat.**
- **Développer ses activités** à la demande de la congrégation sur la Province France Nord, prendre toutes initiatives susceptibles de compléter l'offre de service et répondre aux nouvelles attentes des personnes âgées.

Siège : 3 bis, rue des Tournelles - 94230 Cachan
Direction générale : 79, rue de Reuilly - 75012 Paris
Site : www.monsieurvincent.asso.fr



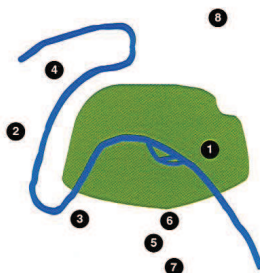
Moyens d'accès :

Par la route : • près de l'accès de la RN 16

Transports en commun :

BUS : • Ligne 5 : Arrêt Centre Commercial
(liaison gare SNCF de Creil)

Implantation des résidences de l'association :



1. 75 Paris, résidence Catherine-Labouré
2. 78 Louveciennes, résidence Saint-Joseph
3. 92 Châtillon, résidence Sainte-Anne-d'Auray
4. 92 Nanterre, résidence Sainte-Geneviève
5. 94 Cachan, résidence Saint-Joseph
6. 94 Gentilly, résidence le Sacré-Cœur
7. 94 L'Haÿ-les-Roses, résidence Jean-XVIII
8. 60 Nogent-sur-Oise, résidence Saint-Vincent-de-Paul

Résidence Saint Vincent de Paul



OISE

Résidence
Saint Vincent de Paul
2 rue de la Vallée
60180 Nogent sur Oise

Nous contacter :

Tél : 03 44 55 05 02

Fax : 03 44 55 30 99

Site :

www.monsieurvincent.asso.fr

Association

Vincent
MONSIEUR



La Résidence Saint Vincent de Paul accueille 101 personnes âgées autonomes ou non, éventuellement désorientées. L'établissement est habilité à l'Aide Sociale (25 lits) et conventionné avec le Département et l'Etat l'engageant dans une démarche qualité. Les 101 chambres individuelles se répartissent en cinq unités de vie dans un bâtiment composé de 3 niveaux desservis par 2 ascenseurs.

Espace privatif

Chaque logement comprend :

- une entrée avec penderies aménagées
- une salle d'eau complète comprenant : une douche, un cabinet de toilette et w-c.
- une chambre de 20 m² meublée d'un lit à hauteur variable, table de nuit avec réfrigérateur, table bureau, table TV, fauteuil de repos et chaise.

L'ameublement peut-être personnalisé.

Chaque chambre est équipée d'une prise TV, téléphone et d'un système d'appel.

Espaces de vie

Ils sont composés de :

- une salle à manger dans chaque unité
- une salle de restaurant pour recevoir les invités des résidents.
- une bibliothèque, un salon de coiffure, un point vente,
- un grand parc ombragé agrémenté de salons de jardin.

La vie à la résidence

La Résidence Saint Vincent de Paul entend offrir des conditions de vie et d'accompagnement respectueuses des libertés de chacun et proche du "vivre chez soi".

Le service hôtelier : une équipe à votre service

Placée sous la responsabilité d'une gouvernante, l'équipe hôtelière se donne comme ambition, d'entretenir "l'appétit de vie" d'apporter convivialité et attention à chaque résident.

Sa mission : rechercher la satisfaction du résident tout au long de la journée.

Le linge de maison est fourni et entretenu par la résidence, ainsi que le linge personnel et les vêtements.

Le service restauration

La restauration est préparée sur place sous la responsabilité d'un chef gérant.

Le petit-déjeuner et le goûter sont servis dans les chambres. Le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger.

Le service soin : un personnel formé et qualifié

La prise en charge médico-soignante se fonde sur le respect de la personne et de ses droits : choix de son praticien, droit à l'information et adhésion à son projet de soins.



Une équipe pluridisciplinaire composée :

- de médecins dont un coordonnateur,
- d'une infirmière coordinatrice, d'infirmières,
- d'aides soignantes et aides médico-psychologiques, de psychologue,
- d'arthérapeute et musicothérapeute qui prodiguent des soins personnalisés en répondant aux besoins spécifiques à chaque résident.

Une équipe de nuit veille à la sécurité de chacun.

L'animation : pour une vie active

Le service d'animation propose quotidiennement, des activités variées à la convenance de chacun.

L'animation repose sur un principe essentiel : permettre à chaque résident de s'épanouir, de trouver sa place et de vivre agréablement.

Elle permet d'entretenir et de développer les relations avec l'extérieur au travers :

- de sorties : thés dansants, restaurant, musées.
- de spectacles : concerts, conférences
- de goûters avec les enfants de la crèche, d'expositions et films.
- d'ateliers de création : art floral, travaux manuels.

Un minibus facilite les sorties à l'extérieur.

Le service religieux

Des célébrations de culte catholique ont lieu quotidiennement. Les ministres d'autres cultes ont naturellement liberté d'accès à la résidence.

Les services administratifs

Pour répondre aux démarches et formalités administratives, une équipe est à l'écoute de chacun et à disposition du lundi au samedi. Un service courrier est assuré chaque jour.

Les services généraux

Ils ont en charge l'entretien de la résidence, son bon fonctionnement et sa sécurité ainsi que l'installation de chaque résident.

Les espaces d'expression

La place des résidents et de son entourage est essentielle dans le fonctionnement, la vie et les projets de la résidence.

Leur expression est favorisée par : Le Conseil de la Vie Sociale qui se réunit au moins trois fois par an est composé de représentants des résidents, des familles, du personnel, de la mairie de Nogent sur Oise et de l'association. Un conseil des résidents auquel chacun peut participer selon sa convenance se réunit 3 fois par an.